

**EXERCICE  
1932**

**BANQUE**  
DE  
**PARIS ET DES PAYS-BAS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 11 Avril 1933

**RAPPORTS ET RÉOLUTIONS**

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1933

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. EMILE MOREAU, *Président*,  
J. KULP, *Vice-Président*,  
A. BÉNAC, *Administrateur*,  
JULES CAMBON, —  
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —  
G. GRIOLET, —  
R. LEHIDEUX, —  
E. NOETZLIN, —  
C<sup>te</sup> F. PILLET-WILL, —  
CHARLES RIST, —  
E. STERN, —

### Censeurs :

MM. J. MAY et A. BAUDET

### Commissaires

POUR L'EXERCICE 1933

MM. le C<sup>te</sup> DE LYROT et Ch. BUNGENER

**Directeur Général** ..... : M. HORACE FINALY.  
**Directeurs** ..... { MM. E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN,  
A. ROUDY, G. RENARD, C. COUTURE.  
**Secrétaire Général** ..... : M. H. JAHAN.  
**Directeurs-Adjoints** ..... { MM. JOSEPH CHOPPIN DE JANVRY, A. JACQUES,  
E. DE LA LONGUINIÈRE, E. CAUDRELIER  
et M. BOYER.  
**Chef du Contrôle** ..... : M. H. BALLEET-BAZ.  
**Sous-Directeurs** ..... { MM. P. GRUNEWALD, G. DACHER, G. GOUILLY,  
M. IWEINS, E. BERTIAUX, J. BORDE-  
LONGUE, H. BURNIER, A. JULLIEN,  
J. LEQUIME et R. SALEM.

### Fondés de Pouvoirs :

MM. R. TAVERNIER, P. VINSON, P. CURNILLE, G. BERTAUTS-COUTURE,  
JEAN CHOPPIN DE JANVRY, M. BURDIN, C. GUERPILLON, M. LEGRAIN,  
E. QUITARD, J. BAPST, J. BEDIER, H. CAMERLYNCK et H. RAQUIN.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 11 Avril 1933

Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapport des Commissaires.  
Résolutions de l'Assemblée.  
Comptes de l'Exercice 1932.

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHÂTEAU-DES-RENTIERS

1933

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 11 Avril 1933

MESSIEURS,

L'année 1932 n'a pas encore apporté d'atténuation sensible à la crise mondiale dont vous entretenaient nos précédents rapports.

Sans doute, les évènements politiques ont-ils pu contribuer, en diverses occasions, à troubler quelque peu l'atmosphère internationale et à retarder la reprise attendue des affaires. Mais il apparaît surtout qu'on puisse en trouver une des principales causes dans les répercussions de tous ordres que l'abandon de l'étalon or par l'Angleterre et par les Etats qui ont dû y recourir après elle, a entraînées à sa suite.

Devant les dangers de l'instabilité monétaire, les diverses nations se sont en quelque sorte repliées sur elles-mêmes, cherchant dans de nouvelles mesures de protection douanière ou de

contingemment, l'amélioration de leur balance des comptes ou la sauvegarde des activités industrielles ou agricoles qu'elles considéraient comme essentielles à leur existence. Il en est résulté une réduction considérable du commerce international, dont chacune d'elles a souffert, en définitive, dans ses intérêts particuliers.

Cette paralysie des transactions et la nouvelle baisse des prix qui en a été la conséquence, ne pouvaient manquer d'aggraver un peu partout la situation déjà précaire de nombreuses branches de la production, tandis que leur répercussion budgétaire créait aux Gouvernements d'assez sérieux embarras.

Si l'on y ajoute les moratoires plus ou moins étendus auxquels se sont trouvés acculés, pour leurs dettes publiques ou privées, un certain nombre de pays, l'on conçoit qu'un sentiment général d'insécurité ait pu se développer, renforçant chez les détenteurs de capitaux une attitude de prudence qui est allée parfois jusqu'à la thésaurisation.

La France ne pouvait échapper à une ambiance aussi peu favorable. Le chômage a continué de s'accroître et bien des entreprises connaissent encore des heures difficiles. D'autre part, les disponibilités, particulièrement abondantes sur la place, accusent les hésitations du public devant les risques d'un investissement, tandis que les emplois à court terme se trouvent limités par la raréfaction croissante du papier de commerce.

La forte armature de notre économie nationale nous a assuré, néanmoins, une position relativement privilégiée et l'importance de nos réserves métalliques, dont les mouvements soulignent l'application rigoureuse des règles de l'étalon or, témoigne de l'attrait persistant du marché de Paris et des garanties exceptionnelles de sécurité qu'il continue d'offrir.

Cette situation a permis, à l'automne, à l'État français de procéder à une vaste opération de conversion.

Quelques symptômes d'amélioration sont d'ailleurs apparus au cours des derniers mois de l'exercice. Les stocks mondiaux ont cessé de s'accroître à la production ; réduits au minimum chez l'intermédiaire, ils ne pèsent plus ou presque sur le marché. Les prix des matières premières ont tendance à se stabiliser. Une reprise, légère et intermittente encore, de l'activité industrielle a pu être constatée assez généralement. Enfin, les cours pratiqués en bourse sur l'ensemble des valeurs mobilières ont atteint un niveau supérieur à ceux enregistrés au milieu de 1932.

Ainsi voyons-nous apparaître, à un moment particulièrement critique, certaines manifestations favorables d'un assainissement en cours.

La liquidation de la crise se poursuit, en effet, dans le monde entier, avec ce qu'elle comporte d'abattements nécessaires ou de compressions pour réduire les prix de revient et ramener la production au niveau d'une consommation normale. Les fortunes personnelles, les bilans de sociétés ou la situation des finances publiques font, peu à peu, l'objet d'appréciations plus exactes, dégagées à la fois d'un pessimisme excessif et des illusions tenaces des dix dernières années. C'est dans cette conscience de la situation véritable que peuples et individus trouvent aujourd'hui le courage d'affronter les problèmes posés par elle et de prendre les décisions qu'elle implique.

Un effort de cet ordre a été entrepris déjà à l'intérieur de chaque pays, pour rétablir, sur des bases nouvelles, l'équilibre budgétaire compromis par la crise. Il est à souhaiter qu'il soit

conduit en France jusqu'à son terme et sans accroissement des charges fiscales, dont l'excès ne peut manquer d'entraver ou de compromettre tout mouvement sérieux de reprise.

Il serait également désirable de voir cesser les restrictions apportées au commerce international par la politique d'isolement qui sévit actuellement, dès qu'auront pris fin les conditions exceptionnelles qui ont pu les motiver, et que de prochaines ententes entre Gouvernements permettent d'aboutir à un retour progressif à la stabilité des monnaies et à la liberté des échanges.

Les comptes que nous soumettons à votre approbation accusent un bénéfice net de Fr. 23.361.663,98, un peu inférieur à celui de l'an passé, qui atteignait Fr. 24.900.630,85.

Cette réduction nouvelle des profits s'explique par la difficulté des emplois et la modicité des taux pratiqués sur la place, ainsi que par la réduction considérable des opérations financières.

Vous constaterez aussi que ces résultats ont été acquis grâce à une compression sérieuse des frais généraux, qui porte sur tous les postes, à l'exception de celui des retraites pour le Personnel.

Nous sommes néanmoins en mesure de vous proposer la distribution d'un dividende de Fr. 50, en prélevant sur le report à nouveau une somme de Fr. 7.806.447,72.

Les chiffres du bilan traduisent, de façon expressive, la situation générale dans laquelle votre Société a exercé son activité.

Les comptes-courants créditeurs à vue et à terme ont assez sensiblement augmenté, passant les premiers de

Fr. 1.595.233.898,43 à Fr. 1.726.570.133,50 et les seconds de Fr. 755.279.777,21 à Fr. 807.298.428,05. En contre-partie, les espèces en caisse et à la Banque de France se sont accrues de Fr. 402.208.638,46 à Fr. 513.659.504,29, tandis que les avoirs chez nos correspondants demeurent fort importants. Ces chiffres témoignent du souci d'extrême liquidité dont votre Etablissement ne s'est pas départi durant l'exercice écoulé, les disponibilités immédiates ayant toujours été supérieures aux engagements à vue.

La politique de prudence que nous avons cru devoir suivre se manifeste, d'autre part, par une nouvelle réduction des comptes courants débiteurs de Fr. 843.807.818,31 à Fr. 571.578.617,42.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, notre département financier s'en est tenu à l'attitude d'expectative que conseillaient les événements.

Aucune affaire nouvelle n'a été constituée en 1932 par les soins de votre Etablissement.

Les augmentations de capital ont été fort rares, les cours enregistrés en Bourse ayant pour résultat de détourner le public des valeurs à revenu variable. Nous n'avons à vous signaler, à cet égard, que l'augmentation de capital de la *Compagnie Française de Raffinage*, filiale de la Compagnie Française des Pétroles dans laquelle votre Société est intéressée, en vue de la construction de son importante raffinerie de pétrole en Normandie.

Quant aux placements de titres, bien qu'ils fussent moins favorisés par l'allure du marché qu'ils ne l'avaient été pendant la plus grande partie de l'année précédente, ils ont encore été, néanmoins, relativement nombreux.

Les pouvoirs publics ont procédé, en Septembre, à la conversion en Rente 4½ %, de la plus grande partie des fonds d'État en circulation, dont le service s'effectuait à des taux supérieurs. Votre Établissement a contribué de son mieux au succès de cette importante opération et à celui des souscriptions en numéraire qui l'accompagnaient.

Nous avons encore prêté tout notre concours à la réalisation des emprunts émis par le Trésor (*Bons 4½ % pour le financement des travaux de perfectionnement de l'Outillage national*), par les Services publics (*Postes, Télégraphes et Téléphones, Administration des Chemins de fer de l'État*), ainsi que par le Département de la Seine et la Ville de Paris.

Il en a été de même pour les opérations de cet ordre effectuées pour le compte des Gouvernements des Colonies et Protectorats français : *Gouvernement Général de l'Indochine, Gouvernement Général de l'Afrique Equatoriale Française, Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française, Commissariat de la République Française au Cameroun, Gouvernement Général de Madagascar, Commissariat de la République Française au Togo, Gouvernement Tunisien et Empire Chérifien.*

Nous avons contribué au placement des emprunts du *Crédit National pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre*, du *Groupement pour la Reconstitution Immobilière dans les Régions Sinistrées*, du *Groupement des Industriels Sinistrés* et du *Groupement pour la Reconstitution par l'Industrie Nationale de l'Outillage Sinistré*, ainsi qu'à celui des emprunts du *Crédit Foncier de France* et des grandes Compagnies de chemins de fer : *Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans, Compagnie des Chemins de fer du Midi, Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et Compagnie des Chemins de fer de l'Est.*

Votre Etablissement a participé de façon particulièrement active aux émissions d'obligations auxquelles ont procédé la *Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez*, *l'Energie Electrique du Maroc*, la *Société des Forces Motrices de la Truyère* et la *Librairie Hachette*. Il s'est intéressé également à celles réalisées par la *Société Electrique du Nord-Ouest*, la *Société Havraise d'Energie Electrique*, la *Société Constantinoise d'Energie Electrique* et la *Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt*. Il a enfin prêté ses guichets à la *Compagnie du Chemin de fer Métropolitain de Paris* et à l'*Association Diocésaine de Paris*.

Les difficultés financières qu'ont traversées la plupart des pays et la suspension par un grand nombre d'Etats emprunteurs du service de leur dette faisaient naturellement obstacle au placement sur le marché de Paris de nouveaux emprunts étrangers. Nous avons pu procéder cependant à l'émission d'un *Emprunt Extérieur de la République Tchecoslovaque*, auquel l'Etat français a donné sa garantie, et à celle d'un *Emprunt Extérieur du Royaume de Belgique*. Ces opérations ont rencontré, de la part du public, le meilleur accueil.

Il est à peine besoin d'ajouter que nous n'avons négligé aucune occasion de prendre la défense des intérêts des porteurs ou d'appuyer les démarches entreprises par les organismes compétents auprès des États que les circonstances ont amenés à une défaillance partielle ou totale ou dont la situation monétaire affectait l'exécution de leurs obligations extérieures. Nos interventions ont abouti, dans un certain nombre de cas, à des résultats satisfaisants.

Nous devons vous signaler enfin que votre Etablissement a été chargé de centraliser les opérations à effectuer en France pour le règlement des arriérés et la consolidation des coupons des différents emprunts de la République des États-Unis du Brésil.

Les résultats des Succursales présentent, pour l'exercice clos, une nouvelle et assez sensible régression.

Les difficultés que nous avons rencontrées en France n'ont pas épargné davantage les pays étrangers. La pénurie et l'insécurité des emplois ont imposé, notamment, sur les trois places où s'exerce l'activité de votre Société, une attitude d'extrême prudence qui a limité considérablement le champ des opérations bancaires.

Le marché financier d'Amsterdam a connu, néanmoins, pendant les derniers mois surtout, une activité satisfaisante. Parmi les emprunts les plus importants auxquels s'est intéressée la Succursale, il y a lieu de signaler les emprunts de l'État Néerlandais des Indes Néerlandaises et de la Ville d'Amsterdam, celui du Grand Duché de Luxembourg, celui de la Régie des Télégraphes et Téléphones du Royaume de Belgique, ainsi que ceux de la Ville de Paris et de la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Les placements de titres ont été moins favorisés en Belgique. Toutefois, notre Succursale de Bruxelles a participé activement à diverses opérations auxquelles ont procédé le Gouvernement, ainsi que certaines villes et sociétés belges, et parmi lesquelles nous citerons les *Bons du Trésor Belge*, les *Bons de Caisse de la Ville de Bruxelles*, de la *Ville de Gand* et de la *Compagnie Générale du Gaz et de l'Électricité*.

De même, la Succursale de Genève a concouru, comme les années précédentes, à toutes les opérations d'émission effectuées sur la place. Mentionnons, parmi celles-ci, l'*Emprunt Fédéral 3 1/2 %*, les Emprunts des Cantons de *Neuchatel* et de *Bâle-Ville*, ceux des Villes de *Zurich* et de *Genève*, celui des *Chemins de Fer Fédéraux*, les émissions d'obligations du *Crédit Foncier de Suisse*, de l'*Union d'Électricité*, ainsi que les tranches suisses des emprunts de la *Régie des Téléphones et des Télégraphes du Royaume de Belgique*, de la *Ville de Paris* et de la *Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée*.

Avant de terminer cet exposé, nous tenons, certains d'être vos interprètes, à adresser nos remerciements très sincères au Personnel du Siège et des Succursales dont les circonstances n'ont point découragé l'actif dévouement ni l'attachement qu'il porte à votre Etablissement.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué, les bénéfices nets s'élèvent à ..... Fr. 23.361.633,98

Nous vous proposons de les répartir de la manière suivante :

Il y a lieu de prélever tout d'abord :

5 % à la Réserve  
légale..... Fr. 1.168.081,70

et la somme né-

cessaire pour payer

l'intérêt statutaire de

5 % par action, c'est-

à-dire..... Fr. 15.000.000, »

Fr. 16.168.081,70

Reste..... Fr. 7.193.552,28

Report..... Fr. 7.193.552,28

Votre Conseil d'Administration ayant décidé, dans sa séance du 27 Mars 1929, que les tantièmes lui revenant seraient calculés désormais en déduisant du chiffre des bénéfices disponibles une somme égale à 5 % du montant des primes d'émission, soit Fr. 12.500.000, le prélèvement de 10 % stipulé, en sa faveur, par l'article 47 des Statuts, n'a pas à s'exercer cette année.

La somme de..... Fr. 7.806.447,72

nécessaire pour compléter à ..... Fr. 15.000.000 »  
le solde disponible et distribuer un dividende total de Fr. 50 par action, serait prélevée sur le report à nouveau de l'exercice antérieur qui se trouverait ainsi ramené de Fr. 18.457.564,51 à Fr. 10.651.116,79 pour l'exercice 1933.

Nous avons à soumettre à votre ratification la nomination de Mr. Charles RIST, membre de l'Institut, Sous-Gouverneur honoraire de la Banque de France, comme membre de votre Conseil d'Administration. La valeur de son enseignement à la Faculté de Droit de Paris, la collaboration importante qu'il a donnée à notre Président dans l'œuvre de redressement monétaire, l'autorité qu'il s'est acquise comme expert financier dans les milieux internationaux, constituent autant de titres éminents qui désignaient Mr. RIST à nos suffrages. Vous apprécierez certainement à votre tour l'importance du concours qu'il veut bien nous apporter.

Vous apprendrez avec peine le décès, survenu récemment, de Mr. André SAINT, Chef de la Maison Saint Frères, que votre confiance maintenait depuis 1922 au Comité de Censure et nous sommes certains d'être vos interprètes en priant sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Usant de la faculté que lui réserve l'article 32 des Statuts, votre Censeur, Mr. Jacques MAY a procédé à la désignation provisoire de Mr. André BAUDET, ancien président de la Chambre de Commerce de Paris, dont la nomination est soumise aujourd'hui à votre ratification.

Nous ne saurions achever ce rapport sans exprimer aussi les regrets que nous a causés le décès de Mr. Raoul SAUTTER que, pendant 32 années consécutives, vous avez désigné comme Commissaire aux Comptes de votre Etablissement, rendant ainsi hommage aux qualités de conscience et de droiture qu'il apportait à l'exercice de ces fonctions. Nous vous demandons de vous associer à nous pour adresser aux membres de sa famille l'expression de notre profonde sympathie

Nous vous soumettrons, après lecture du rapport de MM. les Commissaires aux Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Au mois de Novembre dernier, le plus ancien de vos Commissaires, Mr. Raoul SAUTTER, nous a été enlevé après une courte maladie.

Depuis trente-deux ans vous n'aviez cessé de lui renouveler votre confiance et vous savez avec quelle compétence et quelle conscience Mr. Sautter s'acquittait de sa mission.

Vous vous associerez certainement au profond regret que nous cause la perte d'un collègue dont nous avons été à même d'apprécier les hautes qualités.

\* \* \*

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 12 Avril 1932.

L'examen de vos livres nous a permis de constater la parfaite tenue de la comptabilité et l'exactitude du Bilan qui vous est soumis.

Ce Bilan s'élève au total, tant à l'Actif qu'au

Passif, à..... Fr. 3.395.108.083,39

A l'Actif, les disponibilités sont réparties dans les chapitres suivants :

1<sup>o</sup> *Espèces en Caisse et à la Banque de France* Fr. 513.659.504,29

2<sup>o</sup> *Banques et Correspondants en France et à l'Étranger*..... Fr. 344.672.030,28

3<sup>o</sup> *Portefeuille-Effets France et Bons de la Défense Nationale*..... Fr. 1.131.602.517,48

4<sup>o</sup> *Portefeuille-Effets Étranger*..... Fr. 112.236.182,83

5<sup>o</sup> *Coupons à encaisser*..... Fr. 14.697.730,15

6<sup>o</sup> *Reports*..... Fr. 7.215.641,86

formant un total de..... Fr. 2.424.083.606,89

Ces chiffres, mis en regard des exigibilités à vue figurant au Passif pour un montant de Fr. 1.726.570.133,50, montrent la parfaite liquidité de votre trésorerie.

Le poste *Portefeuille-Titres* figure au Bilan pour..... Fr. 388.647.709,05 et les *Participations diverses* pour..... Fr. 160.185.536,25 L'évaluation de ces deux postes a été faite dans les conditions de prudence qui sont de règle dans votre Établissement.

D'autre part, les *Comptes-Courants débiteurs* ont été ramenés de..... Fr. 843.807.818,31 à..... Fr. 571.578.617,42 soit une diminution de Fr. 272.229.200,89 particulièrement intéressante à souligner dans les circonstances présentes car elle témoigne de la circonspection que la Direction de votre Établissement a apportée à la conduite de ses opérations.

Les *Comptes divers* qui apparaissent pour.. Fr. 74.445.224,99 comprennent les taxes payées d'avance à l'Administration de l'Enregistrement, l'acompte qui vous a été payé sur le dividende et un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* figurent pour..... Fr. 27.957.000 » en diminution de Fr. 518.000 par suite d'amortissements.

Au *Passif*, le capital est sans changement à Fr. 300.000.000 »

Les *Réserves* atteignent, avant répartition, un total de..... Fr. 308.915.981,51 y compris le fonds de prévoyance appartenant aux Administrateurs en exercice.

Les *Effets à payer* se montent à..... Fr. 97.476.083,99 contre Fr. 203.910.209,65 l'an dernier. Cette diminution provient surtout du poste *Acceptations à échoir* et est une nouvelle marque de la politique de prudence suivie par votre Société.

Les *Comptes-courants créditeurs à vue* se montent à..... Fr. 1.726.570.133,50 et les *Comptes créditeurs à terme* à..... Fr. 807.298.428,05

Enfin, les *Comptes divers* à..... Fr. 73.082.062,87

L'ensemble des sommes affectées au *Service des Retraites* s'élève à..... Fr. 10.193.370,70

---

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Cette année encore la crise économique et financière a exercé son influence sur les différents chapitres de ce compte.

C'est ainsi que le total des sommes portées au crédit de ce compte ne s'élève qu'à..... Fr. 101.589.494,35 pour 1932, contre 113.836.569,82 en 1931.

Ce total de Fr. 101.589.494,35 se décompose comme suit :

<i>Commissions de Banque</i> .....	Fr. 28.618.354,30
<i>Revenus des Portefeuilles-Titres et Effets, Reports Intérêts et Divers</i> .....	Fr. 52.917.405,81
<i>Fonds publics, actions et obligations</i> .....	Fr. 17.685.751,02
Bénéfice net des <i>Succursales</i> .....	Fr. 2.367.983,22
Au débit, le montant total des <i>Frais Généraux</i> se trouve ramené à.....	Fr. 78.227.860,37
en diminution de Fr. 10.708.078,60.	

En résumé, le solde du compte Profits et Pertes présente un *bénéfice net* de ..... Fr. 23.361.633,98

Celui de 1931 s'élevait à Fr. 24.900.630,85.

Votre Conseil vous propose de répartir le bénéfice de l'exercice de la façon suivante, conformément aux Statuts :

Bénéfice net de l'Exercice .....	Fr. 23.361.633,98
5 % à la <i>Réserve légale</i> .....	1.168.081,70
5 % soit Fr. 25.- par titre aux 600.000 actions formant le capital social.....	15.000.000 »
Ensemble.....	Fr. <u>16.168.081,70</u>
Reste.....	Fr. 7.193.552,28

Report..... Fr. 7.193.552,28

Il serait prélevé sur le Report à nouveau qui s'élève à Fr. 18.457.564,51 une somme de.... Fr. 7.806.447,72

Ensemble ..... Fr. 15.000.000 »

qui permettrait de répartir un dividende complémentaire de Fr. 25.- par action.

Ce prélèvement effectué, le Report à nouveau se trouverait ramené à..... Fr. 10.651.116,79

Conformément à la délibération prise par le Conseil d'Administration dans sa Séance du 27 Mars 1929, il doit être tenu compte, pour le prélèvement de 10 % prévu par l'article 47 des Statuts en faveur du Conseil, d'une déduction égale à 5 % du montant des primes d'émission, soit Fr. 12.500.000.

Dans ces conditions, le solde disponible de Fr. 7.193.552,28 étant insuffisant, le prélèvement de 10 % en faveur du Conseil n'a pas à être exercé cette année.

Nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'Administration et d'adopter le projet de répartition qui vous est soumis.

Paris, le 20 Mars 1933.

*Les Commissaires:*

*Signé :* Comte DE LYROT, Charles BUNGENER.

## RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 11 AVRIL 1933

### Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires ainsi que les comptes de l'Exercice 1932 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration

Et fixe à Frs. 50 par action le montant du dividende pour cet exercice.

Un acompte de Frs. 25 sur le dividende ayant été payé le 21 Décembre 1932, le solde, soit Frs. 25 par action, sera payable à partir du 24 Avril prochain, sous déduction des impôts établis par les Lois de Finances.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil (Art. 20 des Statuts) de Mr. Charles RIST comme Administrateur pour 6 ans.

### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale confirme la nomination faite à titre provisoire (Art. 32 des Statuts) de Mr. André BAUDET comme Censeur.

### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

**Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale nomme

MM. le Comte de LYROT et Charles BUNGNER Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1933, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

**COMPTES**  
**de l'Exercice 1932**



## COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1932)

DÉBIT

CRÉDIT

I		
Impôts et Contributions .....	Fr.	9.013.365,75
II		
Dépenses de Personnel .....		52.948.975,86
III		
Retraites et Caisse de prévoyance pour le Personnel.....		4.937.047,10
IV		
Frais de bureau, Dépenses d'entretien, de Mobilier et de Matériel, et Amortissement des Immeubles.....		7.468.534,61
V		
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc. ....		3.746.577,05
VI		
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</small>		
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	100.000 »	
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.....	13.360 »	
	78.227.860,37	
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.....		23.361.633,98
	Fr.	101.589.494,35

Commissions de Banque .....	Fr.	28.618.354,30
Revenus des Portefeuilles-Titres et Effets, Reports, Intérêts et Divers .....		52.917.405,81
Fonds Publics, Actions et Obligations .....		17.685.751,02
Bénéfice net des Succursales.....		2.367.983,22
	Fr.	101.589.494,35

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

<b>Bénéfice net de l'exercice 1932</b> .....	Fr.	23.361.633,98
5 % à la Réserve légale.....	Fr.	1.168.081,70
Intérêts à 5 %, soit <b>Fr. 25.- par action</b> .....	Fr.	15.000.000 »
laissant ainsi un solde disponible de .....	Fr.	7.193.552,28
Prélèvement sur Report à nouveau .....	Fr.	7.806.447,72
Ensemble.....	Fr.	15.000.000 »
correspondant à la distribution d'un dividende complémentaire de <b>Fr. 25.- par action.</b>		

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS  
ET FONDÉS DE POUVOIRS

		<i>Succursale d'Amsterdam :</i>	
AMSTERDAM	}	M <sup>e</sup> J. BIERENS DE HAAN.	DIRECTEUR. . . . . M. W. LA GRO.
		MM. P. VÔUTE, JUNIOR.	SOUS-DIRECTEUR . . . M. A. DEKNATEL.
		P. E. TEGELBERG.	SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT . . . M. L. E. VOORZANGER.
		E. D. VAN WALRÉE.	FONDÉS DE POUVOIRS { MM. H. A. EISMA. H. CORSIN.
		<i>Succursale de Bruxelles :</i>	
BRUXELLES.	}	MM. H. URBAN, <i>Président.</i>	DIRECTEUR. . . . . M. J. MOISE.
		A. CALLENS.	DIRECTEUR-ADJOINT. M. A. E. ROLIN.
		JULES JADOT.	SOUS-DIRECTEURS. . { MM. ED. BAYOT. L. BILQUIN.
		H. de TRAUX de WARDIN.	FONDÉS DE POUVOIRS { MM. J. BLANCQUAERT. J. LEPÈRE. J. NOIRFALISE.
		G. HANNECART.	
		<i>Succursale de Genève :</i>	
GENÈVE . . .	}	MM. G. DUNANT.	DIRECTEUR. . . . . M. E. VIDOUDEZ.
		A. LOMBARD.	SOUS-DIRECTEUR . . . M. H. FLAMAND.
		M. HENTSCH.	FONDÉS DE POUVOIRS { MM. F. COLLET. F. JACQUEMOUD. Ch. LACHÉ. E. de RHAM.

